

Formation professionnelle continue Année 2026

Second semestre 2026

FORMATION	INTERVENANT	DATES
LA MÉDIATION EN MILIEU SCOLAIRE	Alyette BRAU Marianne SOUQUET	19, 20 et 21 août 2026
MÉDIATION FAMILIALE ET VIOLENCES	Audrey RINGOT	14, 15 et 16 septembre 2026
BOUC ÉMISSAIRE ET HARCÈLEMENTS	Hélène BONIS-MONTOYAT	17, 18 et 19 septembre 2026
APPROCHE SYSTÉMIQUE ET RÉGULATION DES CONFLITS	Christian MEYER	23, 24 et 25 septembre 2026
MÉDIATION TRANSFORMATIVE APPROFONDISSEMENT 2 ^{ÈME} NIVEAU	John Peter WELDON Remplacé par Olivier CAHMBERT-LOIR	5 et 6 octobre 2026 OU 8 et 9 octobre 2026
MÉDIATION TRANSFORMATIVE Maintenir la posture paradoxale de la médiation transformative devant des propos offensants APPROFONDISSEMENT 3 ^{ÈME} NIVEAU	John Peter WELDON Remplacé par Olivier CHAMBERT-LOIR	12 et 13 octobre 2026
THÉÂTRE FORUM ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES DYNAMIQUES dans les formations à la médiation et à la régulation des conflits.	Guillaume TIXIER	26, 27 et 28 octobre 2026: SESSION 1 ET 19, 20 et 21 avril 2027 : SESSION 2
L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE À LA LUMIÈRE DES NEUROSCIENCES AFFECTIVES ET SOCIALES Comment soutenir des relations apaisées et la coopération dans le conflit ?	Emmanuelle DECKER	4, 5 et 6 novembre 2026
DE L'ÉCOUTE ACTIVE À L'ÉCOUTE PROFONDE Tout un chemin...	Marianne SOUQUET Arnaud FRANCK	9, 10 et 11 novembre 2026
LA MÉDIATION DE COUPLE	Marianne SOUQUET	25, 26 et 27 novembre 2026
LES ALLIANCES INCONSCIENTES DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE	Hélène BONIS-MONTOYAT	3, 4 et 5 décembre 2026



***Nous sommes heureuses de vous présenter
notre catalogue de formations
de l'année 2026***

Il a été élaboré avec nos formateurs et formatrices
et adapté pour répondre à vos attentes et vos besoins.
Nos formations s'adressent à des médiateurs, des travailleurs sociaux,
des avocats, des magistrats, des psychologues, des psychothérapeutes,
des formateurs, ... tout professionnel de la relation,
et parfois même à des néophytes qui sont attirés par ces métiers
ou souhaitent améliorer la qualité de leurs relations.

Notre intention est d'offrir aux professionnels de la relation
un espace pour affiner leur posture et leur méthodologie.

Nos formations sont dispensées
dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Notre organisme est certifié Qualiopi* pour les actions de formations.
Toutes les formations peuvent être prises en charge par les fonds de formation,
Que vous soyez salarié.e, indépendant.e, ou inscrit.e à France Travail.

Les formations peuvent également être envisagées en intra, pour un groupe déjà constitué.
Nous organisons aussi des analyses de pratiques professionnelles.

Pour les personnes en situation de handicap ou avec des besoins particuliers,
nous nous engageons à faire tout le nécessaire pour les accueillir,
en répondant à leurs besoins spécifiques.

Des renseignements complémentaires relatifs aux intervenants et aux formations,
notamment les indicateurs de satisfaction, sont disponibles sur notre site internet :

www.mariannesouquet.com

Au plaisir de vous accueillir dans nos groupes de stagiaires.

Nous tentons de créer des « oasis de fraternité »,
dans un climat convivial et studieux,
avec des déjeuners élaborés

à partir d'ingrédients issus de l'agriculture locale et/ou biologique.

Marianne SOUQUET,
responsable administrative et pédagogique
Et Brigitte BLANCHARD, assistante administrative.

*Voir note explicative page suivante.

AUDITÉ PAR



Créé en 2019 par le Ministère du Travail, le label Qualiopi est une certification officielle attribuée par des organismes certificateurs accrédités par le Comité français d'accréditation (Cofrac), dans notre cas, l'Apave, sur la base du référentiel nationale Qualité. La certification Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de formations concourant au développement des compétences.

Le label Qualiopi incite tout prestataire d'action de formation à adopter une démarche d'amélioration continue grâce aux audits de surveillance qui poussent à une optimisation continue des processus de formation.

La certification Qualiopi garantit que l'organisme de formation répond à des critères de qualité, que les formations proposées correspondent à vos besoins et sont dispensées par des formateurs et formatrices compétent.e.s qui continuent eux-mêmes et elles-mêmes à se former.

L'autre avantage du label Qualiopi est qu'il permet aux stagiaires l'accès aux financements publics et mutualisés.

Selon votre statut (salarié ou indépendant) et votre domaine de compétence, les montants que vous cotisez sont gérés par différents organismes :

- Pour les salariés, les fonds sont gérés par des OPCO (Opérateurs de Compétences) selon le domaine de compétence. Les principaux dont dépendent nos stagiaires sont : OPCO Santé, AFDAS, Uniformation et AKTO.
- Les travailleurs indépendants affiliés à deux différents fonds d'assurance formation : FIF PL et AGEFICE.
- Enfin les demandeurs d'emploi, peuvent avoir accès à un financement par France Travail.

Nous vous invitons à profiter de ce bénéfice social d'autant plus que chaque année vous cotisez pour la formation professionnelle continue. Si vous êtes salarié, votre entreprise contribue de 0,55% à 1% de la masse salariale brute, selon la taille de l'entreprise. Si vous êtes travailleur indépendant, vous cotisez 0,25% de votre chiffre d'affaires.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Brigitte Blanchard qui vous accompagnera dans les démarches administratives auprès des organismes.



LA MÉDIATION EN MILIEU SCOLAIRE

Mercredi 19 août, jeudi 20 août et vendredi 21 août 2026

Le milieu scolaire est un champ dans lequel la médiation et les approches médiation se développent de plus en plus. Les médiateurs peuvent utiliser leurs compétences dans ce champ, soit en y pratiquant la médiation, soit en transmettant leurs compétences par la formation qui peut s'adresser tant aux élèves de la maternelle à l'université qu'aux adultes de la communauté éducative ; pour ces professionnels, il s'agira d'une formation de formateurs. Pour les personnes travaillant en milieu scolaire ou avec des jeunes, il s'agira d'une initiation à la médiation.

Intervenantes :

Marianne SOUQUET et Alyette BRAU, médiatrices familiales, DE, formatrices

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU

Public :

Toute personne déjà formée à une autre forme de médiation: généraliste, familiale, sociale ou d'entreprise, et qui souhaite travailler dans le milieu scolaire ou au contact de jeunes ; et tout professionnel travaillant en milieu scolaire ou avec des jeunes.

Nombre de participant.e.s : de six à seize .

Pré-requis : Niveau minimum baccalauréat ou équivalent.

Lieu : Aix-en-Provence.

Dates et horaires :

Trois journées : le mercredi 19 août de 10h à 18h, le jeudi 20 août de 9h à 18h, et le vendredi 21 août 2026 de 9h à 16h, soient 21 heures.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Connaître toutes les applications de la médiation en milieu scolaire,
- Sensibiliser des adultes d'établissements scolaires à la médiation, à la gestion coopérative des conflits et à la communication sans violence,
- Former des élèves du primaire ou du secondaire à la médiation par les pairs, à la gestion coopérative des conflits et à la communication constructive et bienveillante,
- Faire des médiations en milieu scolaire,
- Accompagner une équipe pédagogique dans la mise en place d'un projet de médiation.
- Proposer un projet de médiation en milieu scolaire.

Contenu:

- Déroulement d'une formation à la médiation scolaire "in vivo",
- Ateliers de gestion de conflit et communication constructive et bienveillante,
- Historique et bases théoriques de la médiation scolaire,
- Champs d'application de la médiation en milieu scolaire,
- Différentes approches d'interventions dans les écoles,
- Mise en oeuvre d'un projet de médiation scolaire.



Modalités pédagogiques :

- Démarche interactive,
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Exercices pratiques,
- Mises en situation,
- Réflexions à partir de situations vécues.

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 140€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

360€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 90€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



MÉDIATION FAMILIALE ET VIOLENCES

Lundi 14 septembre, mardi 15 septembre et mercredi 16 septembre 2026

Si la France a été l'un des premiers pays à sanctionner la violence psychologique et le harcèlement au sein du couple, le législateur comme les pouvoirs publics peinent encore à définir *la violence conjugale et/ou intrafamiliale*, et ainsi à concevoir les moyens de la prévenir ou de la réprimer.

Des débats ont régulièrement lieu au sein de la société civile, avec le concours de chercheurs, de militants, de professionnels, intervenants sociaux, médiateurs, magistrats, avocats... En même temps et régulièrement nous assistons à une polarisation des positions, ou à des propositions qui restent dans la subjectivité des contributeurs.

La loi du 30 juillet 2020 visant la protection des victimes de violences conjugales interdit aux juges d'orienter vers la médiation familiale les personnes « *si des violences sont alléguées par l'un des parents sur l'autre parent ou sur l'enfant, ou sauf emprise manifeste de l'un des parents sur l'autre parent* » (art. 373-2-10 et 375-4-1 du code civil).

Le référentiel de financement de l'activité de médiation de janvier 2025 exclut le recours à la médiation familiale en cas de violences intrafamiliales, en précisant appliquer aux médiations conventionnelles le même cadre que celui des médiations judiciaires.

Ces instances ont sans doute voulu prendre en considération un sujet de société qui, jusque-là, est insuffisamment réfléchi collectivement pour pouvoir contribuer à faire évoluer l'interdit de la violence, au nom de l'ordre public, dans la sphère privée de la famille.

Dans ce contexte, il appartient aux médiateurs et aux médiatrices notamment, d'interroger l'impact des violences sur les principes fondateurs de la médiation familiale notamment sur la neutralité, l'impartialité et la confidentialité.

Il s'agit aussi de faire face à la nécessité d'offrir une réponse claire à la fois aux personnes directement concernées par des situations de violences, et également aux professionnels, partenaires, financeurs, et même employeurs.

Cette formation propose aux médiateurs familiaux et médiatrices familiales, de participer à ce débat en ayant une compréhension qui s'appuie sur l'avancée des recherches et des législations internationales et sur une analyse de notre expérience pratique, notamment à partir de ces questionnements :

- Quels repères nous permettent de concevoir les différentes violences, entre notre intersubjectivité et une lecture systémique des relations humaines ?
- Comment évaluer et sur quels critères, avec les personnes accueillies, si la violence évoquée peut s'inscrire dans le travail de transformation du conflit et dans le cadre que propose la médiation familiale ?
- Comment la violence peut-elle être parlée et travaillée ou pas, dans l'espace et le temps de la médiation familiale ?
- Quels dispositifs peut-on proposer pour rendre possible la rencontre ?

Intervenante :

Audrey RINGOT :

Médiatrice familiale, DE et directrice d'une structure conventionnée, éducatrice spécialisée en Protection de l'enfance durant 15 ans, formatrice en médiation familiale et en travail social, animatrice de groupes d'analyse des pratiques professionnelles en médiation familiale et en travail social, intervenante du module médiation familiale et violences en centre de formation DEMF depuis 15 ans.

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E., formatrice

Public :

Médiateurs et médiatrices familiales en exercice ou en formation au Diplôme d'État de Médiateur Familial, avocats, magistrats.

Nombre de participant.e.s : huit à quatorze



Pré-requis : Aucun

Lieu : Aix-en-Provence

Date : deux journées et demie : le Lundi 14 septembre de 14h à 18h, le mardi 15 septembre de 9h à 18h, et le mercredi 16 septembre 2025 de 9h00 à 16h00, soient 18 heures.

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Identifier sa propre subjectivité dans les situations où conflit et phénomènes de violence s'entremêlent.
- Distinguer les éléments qui définissent le conflit, l'agressivité et la violence
- Appréhender le conflit et la violence dans une approche dynamique et systémique des interactions familiales.
- Concevoir des dispositifs spécifiques pour que la rencontre en médiation soutienne les personnes afin qu'elles puissent s'inscrire dans de nouvelles dynamiques constructives.

Contenu :

- Cadres légal, éthique et réglementaire de l'exercice de la médiation familiale : les législations françaises et internationales, les valeurs et les fondements de la médiation familiale, la convention d'Istanbul, le référentiel de financement des services conventionnés.
- La violence sociale, la violence conjugale, la violence intrafamiliale : repères statistiques et sociologiques, définitions.
- Violence situationnelle, patterns et comportements récurrents, emprise, contrôle coercitif et victimisation secondaire, autodétermination et pouvoir d'agir.
- Les effets de la violence structurelle passée
- Violences intrafamiliales : les effets sur les enfants.
- Vigilances du médiateur familial et limites de la médiation familiale.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présence,
- Démarche interactive et réflexions à partir des connaissances et de l'expérience clinique des participant.e.s
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Exercices pratiques et mises en situation.

Coût de la formation :

490€ (non assujetti à la TVA)

Acompte à verser à la réservation : 120€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

290€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 80€

Évaluation :

Une autoévaluation en début et fin de formation + un quizz en fin de formation permet aux stagiaires de mesurer l'atteinte des objectifs de formation, le développement de leurs compétences et la qualité de mise en œuvre de la formation.

Tout au long de la formation des évaluations formatives orales sont proposées aux stagiaires.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions :

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



BOUC ÉMISSAIRE ET HARCÈLEMENTS

Jeudi 17 septembre, vendredi 18 septembre et samedi 19 septembre 2026

Cette formation se propose d'étudier une des stratégies mises en place par l'être humain, le harcèlement, c'est-à-dire trouver un ou des boucs émissaires pour lui faire porter et endosser une faute dont il n'est pas forcément responsable.

Différentes enquêtes indiquent qu'un nombre considérable d'enfants et d'adultes sont touchés par ce phénomène. Et tant la pratique clinique que de nombreuses études scientifiques montrent que le harcèlement peut avoir des répercussions négatives sur la santé et le bien-être au travail, voire dramatiques si la situation n'est pas appréhendée dans toutes ses composantes complexes. Souvent sous-estimées, ces conséquences peuvent avoir d'importantes répercussions psychologiques et physiques pour les personnes impliquées, mais aussi au niveau des organisations, et ce à long terme. Nous réfléchirons aux facteurs propices et déclenchants des modes de harcèlement, à la fonction du bouc émissaire et aussi aux leviers d'action et de prévention qui permettent de contrôler l'émergence ou la circulation de la violence (l'indifférenciation et la différenciation dans l'ordre de la filiation, dans l'ordre de la génération, dans l'ordre des liens hiérarchiques et éducatifs).

Cette formation propose de travailler avec les professionnel.l.e.s sur leur propre violence, sur leur peur des situations de harcèlement, la compréhension des postures pour le cas échéant, intervenir de manière préventive avec des pistes d'intervention possible.

Intervenante :

Hélène Bonis-Montoyat. Fondatrice du cabinet Lyxis. Psychanalyste et médiatrice, (conflits, gestion de crises professionnelles et personnelles, burn et bore out), formée en analyse des rêves, sexologie et psycho-généalogie, en médiation systémique et transformative et psychosomatique (Cresmep). Intervenante à l'Université de Savoie (DU Médiation et conflits, Risques Psycho sociaux, Neurosciences, Biologie du cerveau). Elle reçoit des particuliers, des familles, des couples et des enfants qui très souvent sont paralysés et ne savent pas comment réagir face à des situations de conflits internes ou de souffrance liées à ce qui se passe. Elle reçoit dans son cabinet de psychanalyse, à Manosque (04)

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public visé :

professionnels du monde médico-social, psychologues, thérapeutes, acteurs de la santé au travail, des ressources humaines, médiateurs.

Nombre de participant.e.s : de trois à six personnes.

Pré-requis :

Aucun pré-requis nécessaire. Intérêt pour la thématique abordée.

Lieu :

Aix-en-Provence.

Dates et horaires :

Deux journées et demi : le jeudi 17 septembre 10h à 18h, le vendredi 18 septembre de 9h à 17h, et le samedi 19 septembre de 9h à 13h, soient 18 heures.



Objectifs pédagogiques et opérationnels :

Cette formation permet le repérage et l'analyse du phénomène paradoxal de la mise en place de processus défensifs de harcèlements et des mécanismes d'émergence de figures de boucs-émissaires.

➤ **Savoirs-être :** Un travail sur « l'être professionnel ».

Prendre conscience du parcours psychique du bouc-émissaire (victime) au harceleur (agresseur). Réfléchir à l'indifférenciation, au même, à l'identique dans l'ordre de la filiation, dans l'ordre de la génération, dans l'ordre des liens hiérarchiques et éducatifs.

➤ **Savoirs-faire :** Apporter des connaissances à la compréhension du cercle vicieux de la souffrance relationnelle.

➤ Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violences

Contenu :

- La question de la destructivité et de l'économie de la peur dans les harcèlement : Définition /Repères historiques/ Racines, structures et spirale du mécanisme de déclenchement des harcèlements/Les 3 formes de harcèlement - ascendant, descendant, horizontal.
- L'archétype du bouc-émissaire : le rival / le chouchou / la différence étrange et menaçante / l'esseulé.e
- Les tabous déclenchants : les accusations stéréotypées
- Les quatre étapes du processus du bouc-émissaire à celui de la victime émissaire
- Les transferts d'agressivité
- La pulsion d'emprise : la place et de la symptomatologie du bouc-émissaire
- Rituels mythiques familiaux et groupaux et rituels normiques
- Les indices à prendre en compte : camouflage, complicité, passivité, les liens d'emprise, la dissonance cognitive, la consonance et la neutralité.
- Identification et mobilisations des facteurs de protection : les triangles relationnels
- La méta-communication : l'éthique et le droit au secours des dynamiques mortifères et sacrificielles- la reconnaissance, l'estime de soi, le sentiment de sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Implication et participation des stagiaires,
- Jeux,
- Exemples concrets,
- Un livrable sous forme de power-point est envoyé à toute personne inscrite, à la fin de la formation.

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA)

Acompte à verser à la réservation : 150€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

350€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public. Acompte à verser à la réservation : 100€

Évaluation :

L'évaluation est faite en continu à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et la formatrice.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions :

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles



APPROCHE SYSTÉMIQUE ET RÉGULATION DES CONFLITS

Mercredi 23 septembre, jeudi 24 septembre et vendredi 25 septembre 2026

L'approche systémique c'est la science des relations dont les bases scientifiques en Sciences Humaines ont été posées au milieu du XXème siècle par l'École de Palo Alto. Ce qu'on appelle aujourd'hui la « nouvelle communication » bouleverse notre approche habituelle en y intégrant la logique inhérente aux systèmes et les paradoxes de la communication. Ainsi nous pouvons élargir notre compréhension du conflit et donner un sens plus global à l'efficacité de certains outils que nous utilisons déjà, tout en acquérant d'autres modes d'intervention. La compréhension de cette approche amène à un autre positionnement de l'intervenant et permet souvent de dépasser des situations qui paraissaient inextricables.

Intervenant :

Christian Meyer-Hilfiger, médiateur dans des organisations professionnelles publiques ou privées en Provence. Auparavant directeur de production dans le secteur culturel en France et à l'étranger, Christian a suivi une formation approfondie en approche systémique et stratégique auprès de l'Institut Gregory Bateson de Liège, représentant officiel en Europe du MRI de Palo Alto. Depuis près de quinze ans il intègre cette dimension dans ses interventions en médiation, les formations qu'il donne (Sciences Po Aix, CNAM) ou les livres qu'il co-écrit (La relation ça se gère ! - 2019 et Les conflits ça se gère ! Edition Médias et Médiations - 2022).

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public : médiateurs, intervenants en régulation d'équipe.

Nombre de participant.e.s : de six à douze.

Pré-requis : aucun

Lieu : Aix-en-Provence

Dates et horaires :

Deux journées et demie : le mercredi 23 septembre, de 14h à 18h, le jeudi 24 septembre, de 9h à 18h, et le vendredi 25 septembre 2026, de 9h à 16h, soit 18 heures.

Objectifs :

À l'issue de la formation le ou la stagiaire sera capable de :

- S'initier aux bases théoriques essentielles de l'approche systémique,
- Identifier les obstacles à s'approprier ces apports,
- Appréhender sa propre posture et ses outils de médiateur avec cette approche,
- Pratiquer le questionnement stratégique de Lucy Gill en entretien individuel,
- Connaître les interventions « orientées solutions »,



Contenu :

Connaître cette approche :

- inventorer nos connaissances,
- comprendre les différences entre approche analytique et systémique,
- apprendre quelques définitions et les axiomes de la communication de Palo Alto,
- adopter un regard interactionnel.

Être stratège dans nos interventions :

- Considérer l'importance du traitement de la demande de médiation,
- « Rejoindre » les personnes,

- Délimiter le système, aborder les notions de frontières et de cycles de vie,
- Identifier et faire mettre à distance les « tentatives de solutions » avec une approche concrète, actuelle et relationnelle,
- Travailler avec les objectifs pour dépasser le problème,
- Accompagner individuellement pour mieux aborder un conflit.

Modalités pédagogiques :

- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le support pédagogique de l'intervenant, les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie.
- Le formateur est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement pédagogique, collectif et individuel.

Coût de la formation :

490€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 120€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

290€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 80€

Évaluation :

Contrôle continu des connaissances par des exercices et des mises en situations, bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis "à chaud" à l'issue de la formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



APPROFONDISSEMENT EN MÉDIATION TRANSFORMATIVE

NIVEAU 2

AVEC PRATIQUES FILMÉES (FACULTATIVES)

Lundi 5 octobre et mardi 6 octobre 2026
OU Jeudi 8 octobre et vendredi 9 octobre 2026

La médiation transformative exige du praticien de prendre une posture résolument non directive par rapport, non seulement au contenu des échanges entre les participants, mais aussi par rapport au processus. Le maintien de cette posture à travers les péripéties de médiations marquées d'émotions fortes, de positionnements et d'impasses n'est possible que si le praticien parvient au respect systématique du principe de l'autodétermination des participants par le recours à une gamme savamment dosée d'interventions non directives. L'inscription à cette formation de perfectionnement est limitée à cinq stagiaires pour permettre à chacun.e d'être filmé.e lors d'un segment de médiation simulée de 30 minutes. Après la formation, chaque participant recevra par courriel le lien de l'enregistrement intégral de sa médiation, outil pédagogique précieux pour repérer concrètement ses points forts et les points qui lui restent à travailler.

Intervenant :

John Peter WELDON, B.A., M.A., LL.L., avocat à la retraite, certified transformative mediator™ et formateur agréé auprès de *l'Institute for the Study of Conflict Transformation*.

Remplacé par :

Olivier CHAMBERT-LOIR, médiateur, certified transformative mediator et formateur agréé auprès de *l'Institute for the Study of Conflict Transformation*, Président de l'Association pour une Approche Transformative du Conflit (AATC)

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E.,

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public :

Professionnels ayant déjà participé à une formation en médiation transformative d'un minimum de deux jours.

Nombre de participant.e.s par session : cinq.

Pré-requis : Attestation de participation à la formation transformative de base.

Lieu : Aix-en-Provence

Dates et horaires :

Deux journées : le lundi 5 octobre de 9h30 à 18h et le mardi 6 octobre de 9h à 16h30, **OU** le jeudi 8 octobre de 9h30 à 18h et le vendredi 9 octobre de 9h à 16h30, soient 14 heures.



Objectifs :

- **Jour 1 : Mise à niveau de l'approche et des pratiques transformatives :**

À l'issue de la première journée, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer le schéma de la transformation du conflit,
- Faire confiance aux participants,
- Reconnaître les principaux obstacles au maintien d'une posture non directive,
- Revoir les quatre principales techniques d'intervention non directive.

- **Jour 2 : Pratiques individuelles d'un segment de médiation simulée de 30 minutes**

À l'issue de la deuxième journée, le stagiaire sera capable de :

- Accompagner une médiation selon l'approche transformatrice
- Bénéficier de feedback et de conseils individualisés
- Si tel est son choix, réviser l'enregistrement de sa médiation par la suite
- Exercer éventuellement l'option de soumettre l'enregistrement à *l'Institute for the Study of Conflict Transformation* dans le cadre du processus menant à l'accréditation internationale de *Certified Transformative Mediator™*.

Contenu :

- Double impact du conflit : déstabilisation et fermeture,
- Capacité inhérente des parties en conflit de reprendre pied et d'accorder de la considération à leur adversaire, si elles reçoivent l'accompagnement cohérent approprié,
- Interventions non directives qui favorisent le renforcement des capacités inhérentes des personnes,
- Reflet transformatif, résumé des divergences, questions de vérification, silence attentif,
- Apprentissage par le médiateur du rythme d'intervention approprié à adopter en fonction des besoins communicationnels spécifiques constatés chez les participants au fur et à mesure de leur échange.

Modalités pédagogiques :

- Abrégés théoriques,
- Démonstrations en direct et filmées,
- Mises en situation à partir de canevas apportés par les participants ou, au besoin, par l'animateur,
- Pratiques collectives et individuelles (celles-ci peuvent être filmées à la demande du stagiaire).

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA)

Acompte à verser à la réservation : 140€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

450€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 100€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en début de formation. **Évaluation formative** par des exercices et par une médiation filmée commentée par le formateur et auto-évaluée par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



APPROFONDISSEMENT EN MÉDIATION TRANSFORMATIVE

NIVEAU 3

Maintenir la posture paradoxale de la médiation transformative devant des propos offensants

Lundi 12 octobre et mardi 13 octobre 2026

Qu'est-ce qu'un paradoxe? « Une affirmation qui semble contradictoire, défiant le sens commun, mais qui peut révéler une vérité sous-jacente. »

Incorporant des éléments à la fois *rationnels* et *ludiques*, riche des métaphores de la natation, de la danse et de la symbolique jungienne, ce petit laboratoire (cinq à six personnes) vous offre l'occasion d'expérimenter différentes façons de traiter l'intrusion de propos offensants, tout en respectant vos propres limites face aux paroles confrontant vos valeurs. Est-ce possible de rester non-directif face à un participant qui dépasse les bornes ou qui franchit l'une de vos « lignes rouges »? Quelles sont vos options lorsque de tels « cas limites » surgissent et vous font ressentir des tiraillements entre « *rester dans les clous* » et opter pour une intervention qui respecte davantage vos *sensibilités*?

Intervenant :

John Peter WELDON, B.A., M.A., LL.L., avocat à la retraite, certified transformative mediator™ et formateur agréé auprès de l'*Institute for the Study of Conflict Transformation*.

Remplacé par :

Olivier CHAMBERT-LOIR, médiateur, certified transformative mediator et formateur agréé auprès de l'*Institute for the Study of Conflict Transformation*, Président de l'Association pour une Approche Transformatrice du Conflit (AATC)

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence
Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public :

Médiateurs et autres professionnels ayant déjà participé à une formation de base en médiation transformative d'un minimum de 14 heures, ainsi qu'à une formation d'approfondissement de 14h supplémentaires.

Nombre de stagiaires par session : cinq ou six.

Pré-requis :

Attestation de participation à la formation transformative niveaux 1 et 2. Une expérience de quelques médiations à haut conflit serait un atout puisque la formation s'alimentera d'exemples fournis par les stagiaires.

Lieu : Aix-en-Provence

Dates et horaires :

Deux journées et demie : le lundi 12 octobre de 9h30 à 18h, le mardi 13 octobre 9h00 à 16h, soit 14 heures.

Les objectifs de la formation :

Intégrer les paradoxes de la médiation transformative, c'est :



1. Renouveler l'acte de foi que, malgré les *apparences*, les participants ont *ce qu'il faut* pour trouver une issue convenable à leur situation, dans la mesure où ils reçoivent l'accompagnement adéquat;
2. Rester *sans attente* et *en confiance* dans la foulée des échanges entre eux, en résistant à la tentation de les devancer ou de les orienter;
3. Appliquer le concept inédit « d'interventions *non directives* », en vous appuyant sur la capacité des participants de faire des choix constructifs et de s'autoréguler;
4. Ressentir que l'ensemble de vos interventions offre aux participants une *structure implicite* qui scande et ponctue de façon *non contraignante* leurs échanges;
5. Respecter les *séquences* plus ou moins longues quand les participants se parlent de façon constructive où votre *silence* attentionné représente l'appui approprié;

Approfondir les paradoxes de la médiation transformative, c'est :

1. Apprendre à signaler avec tout le corps votre *engagement* envers les capacités d'*empowerment* de chaque participant, ainsi que votre *détachement* d'un quelconque impact de votre intervention, car selon Baruch Bush, « *La pratique de la médiation transformative est un véritable art de la scène* »;
2. Oser plonger dans l'échange au moment propice afin d'offrir aux participants une opportunité d'*empowerment* ou de reconnaissance, pour regagner sitôt la position d'écoute attentive, basculant au fur et à mesure entre *intensité* et *lâcher prise*;
3. Reconnaître les symptômes de *votre propre déstabilisation* lorsque des propos offensants déclenchent chez vous une réaction de *désaffiliation* envers l'auteur des propos, ainsi qu'un sentiment d'*affiliation* envers sa cible;
4. Élargir votre gamme d'interventions devant ce genre de propos pour inclure *d'autres options* que le reflet et le résumé classiques et la question de vérification;
5. Savoir choisir l'intervention la plus juste et la moins directive possible à ce moment-là pour soutenir l'*empowerment* de chacun des participants, « l'offensant » autant que « l'offensé », tout en *vous respectant* le plus possible.

Modalités pédagogiques :

- Considérations théoriques,
- Démonstrations,
- Expérimentations en mode laboratoire,
- Mises en situation.

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA)

Acompte à verser à la réservation : 140€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

450€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 100€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en début de formation. Évaluation formative par des exercices commentés par le formateur et auto-évaluée par les stagiaires. Évaluation sommative orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions: Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



THÉÂTRE-FORUM ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES DYNAMIQUES

Dans les formations à la médiation et à la régulation des conflits

Lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 octobre 2026 : SESSION 1

ET

Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 avril 2027 : SESSION 2

Le théâtre forum, issu du théâtre de l'opprimé d'Augusto BOAL et utilisé généralement sous la forme de spectacle interactif, peut aussi constituer, dans les formations en compétences relationnelles, ou lors d'analyse de la pratique professionnelle, un support de mise en situation. Il permet de mettre en scène des situations conflictuelles issues du vécu des stagiaires, pour en explorer des pistes d'évolution positive et expérimenter les outils de régulation des conflits : médiation, communication non-violente de M. Rosenberg, négociation sans perdant de T. Gordon,...La préparation de ce type de jeu de rôle est réalisée à partir de jeux de coopération, qui favorisent la confiance et la créativité du groupe, et constituent également en eux-mêmes un support pédagogique expérientiel pour l'apprentissage de la coopération.

Intervenant : Guillaume TIXIER est formateur à l'IFMAN-Méditerranée, Institut de Recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non violente, depuis 2001. Il est aussi cofondateur et coanimateur d'Euphorum, compagnie de théâtre créée en 1991, spécialisée dans la pratique du théâtre-forum. Titulaire d'un Master en Sciences de l'Education, il est l'auteur des ouvrages : *Le théâtre-forum : Apprendre à réguler les conflits*, Chronique Sociale, Lyon, 2010 et *Doser la directivité : pour une pratique nuancée des approches non-directives*, Chronique Sociale, Lyon, 2025

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public :

Tout professionnel formé à la médiation et/ou animant des formations en compétences relationnelles ou des groupes d'analyse de la pratique.

Nombre de participant.e.s : de six à douze.

Pré-requis : aucun

Lieu : Aix-en-Provence.

Dates : Six journées, en deux sessions : le lundi 26 octobre 2026, de 9h30 à 17h30, le mardi 27 octobre 2026, de 9h à 17h30, et le mercredi 28 octobre 2026, de 9h à 16h30 **ET** le lundi 19 avril 2027, de 9h30 à 17h30, le mardi 20 avril 2027, de 9h à 17h30, et le mercredi 21 avril 2027, de 9h à 16h30, soit 42 heures.

Objectifs :

- Savoir associer une diversité d'approches pédagogiques pour l'apprentissage de la médiation ou le développement des compétences relationnelles avec un groupe d'adultes ou d'enfants,
- Savoir choisir et animer des mises en situation (jeux de rôle, théâtre-forum, jeux coopératifs,...),
- Découvrir la technique du théâtre-forum et apprendre à animer un atelier de théâtre-forum,
- Savoir articuler mises en situation et éclairages conceptuels (théorie et pratique),
- Pouvoir construire un projet permettant l'apprentissage du vivre ensemble et des moyens de régulation non-violente des conflits, à travers différentes formes de mise en situation, en adaptant ses outils et sa démarche en fonction des publics concernés.



Contenu :

- Outils de mise en situation et clarification des intérêts et limites de chacun,
- Méthodologie des jeux coopératifs (typologie des jeux, modalités d'animation,...) pour la préparation au théâtre forum,
- Bases méthodologiques du théâtre-forum (mise en confiance du groupe, mise en scène de situations vécues, animation de jeux de rôle interactifs,...),
- Régulation des moments délicats dans le théâtre-forum (insuffisance ou débordements de participation, phénomènes émotionnels, difficultés de cadrage, ...),
- Articulation de la pratique du théâtre-forum avec des séquences d'apprentissage du vivre ensemble et des moyens de régulation non-violente des conflits,
- Méthodologie pour l'élaboration d'un projet de formation ou d'éducation à la régulation des conflits avec le théâtre-forum et /ou les jeux de coopération.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Partage des expériences et ressources des participants,
- Expérimentation de jeux de coopération et de communication,
- Pratique du théâtre-forum à partir de situations apportées par les participants,
- Analyse pédagogique des jeux ou exercices pratiqués et de la démarche utilisée,
- Travail en sous-groupes sur les projets pédagogiques des participants et simulation de séquences pédagogiques animées par les participants.

La formation en deux parties permet l'élaboration d'un projet lors de la première session, la mise en pratique pendant l'intersession, puis une régulation du projet et des apprentissages lors de la deuxième session (à travers des apports complémentaires choisis en fonction des difficultés et questions rencontrées lors de l'intersession).

Coût de la formation (pour les deux sessions) :

1200€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 200€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

720€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accès à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 180€

Modalités d'évaluation :

A partir de l'ajustement des objectifs avec les participants en début de session, des temps de régulation seront prévus :

- lors des mises en situation (alternant les positions d'animateur du théâtre-forum ou d'acteur et d'observateur) pour préciser les compétences et outils mis en œuvre dans celles-ci, et identifier les besoins complémentaires,
 - à la fin des 1^{ère} et 2^{ème} journées, pour vérifier l'avancée des acquis et adapter éventuellement le programme du lendemain,
 - lors du travail sur projet, l'appropriation des éléments abordés permettra d'identifier d'éventuelles insuffisances et la nécessité d'apports complémentaires.
 - en fin de première session pour un état des lieux des acquis, et des possibilités de mise en pratique pendant l'intersession,
 - en début de deuxième session pour évaluer les résultats de la mise en pratique pendant l'intersession, et ajuster le programme de la session en fonction des difficultés et besoins ayant émergé.
- Le bilan final écrit et oral s'appuiera sur une auto-évaluation des acquis de chacun.

Validation : Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions: Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE À LA LUMIÈRE DES NEUROSCIENCES AFFECTIVES ET SOCIALES Comment soutenir des relations apaisées et la coopération dans le conflit ?

Mercredi 4 novembre, jeudi 5 novembre et vendredi 6 novembre 2026

L'intelligence émotionnelle permet de mieux vivre avec ses émotions et celles des autres, d'augmenter son discernement et son assise paisible, même (et surtout) en contexte stressant et contraignant.

La régulation émotionnelle a un impact déterminant sur notre communication, notre capacité à créer ensemble et notre motivation à collaborer.

Les neurosciences affectives et sociales viennent éclairer le développement des compétences émotionnelles et relationnelles, en apportant des clés d'alphabétisation émotionnelle, en soutenant l'importance et l'accueil de l'émodiversité, et en nous aidant à passer de la détresse passive à la force de l'empathie motivationnelle ou pro-activité joyeuse.

Cette formation a pour objectif la découverte et l'appropriation des concepts et des outils pratiques de l'intelligence émotionnelle : les obstacles et les leviers pour le développement et l'instauration des empathies, de l'apaisement relationnel et de la coopération. L'éclairage des neurosciences permettra de comprendre comment influencer sur l'équilibre émotionnel, et nourrir l'élan vers la motivation à créer du sens collégialement.

Intervenante : *Emmanuelle DECKER*, Formatrice – Consultante, Docteure en Psychologie, Sophrologue, Psychologue.

- Spécialisée en dynamique des capacités humaines et conduites de santé
- Spécialisée dans les interventions basées sur la pleine conscience-Mindfulness et les champs de l'intelligence émotionnelle et relationnelle
- Formée à la médiation, régulation des conflits, et à l'« ingénierie de la concertation et techniques de facilitation de groupes »

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E., formatrice

Public : Professionnels en lien avec le public et/ou en management d'équipe, notamment médiateurs, avocats, travailleurs sociaux, psychologues, managers, etc.

Nombre de participant.e.s : entre six et douze.

Prérequis : Aucun

Lieu : Aix-en-Provence

Dates et horaires :

Deux journées et demi : le mercredi 4 novembre de 14h à 18h, le jeudi 5 novembre de 9h à 18h et vendredi 6 novembre 2026 de 9h à 16h, soient 18h.

Objectifs :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- S'approprier les **dernières découvertes en neurosciences affectives et sociales** pour soutenir les intelligences émotionnelles et relationnelles,
- Identifier et utiliser les **compétences essentielles des intelligences émotionnelles** : connaître et utiliser l'impact bénéfique de l'émodiversité et de l'empathie sur notre discernement, notre adaptation et nos prises de décision en carence d'informations,
- **Savoir réguler et influencer la balance émotionnelle vers plus de quiétude** (pour soi et pour l'autre), et vers la force tranquille de l'« empathie motivationnelle proactive »,



- **Repérer les obstacles** à l'empathie, à l'apaisement et à la collaboration, **et les leviers pour apaiser**, dans la relation à soi et aux autres,
- Comprendre et **faciliter les dynamiques de prises de décision, mobilisation, et coopération**, en contexte bloqué, stressant et/ou en carence de perspectives,
- Réfléchir à **l'éthique de la relation et aux moyens de garder sa posture** en s'appuyant sur les éclairages de la recherche expérimentale : résultats sur les jeux sociaux, l'impact du pouvoir, la coopération conditionnée, etc.

Contenus :

- **Les derniers développements des neurosciences affectives et sociales** : résultats d'expériences et applications pratiques (régulation, coopération, motivation, etc.),
- **Le changement de posture sur les émotions** : des alliées indispensables pour nous informer et nous orienter vers nos valeurs, notre motivation, notre réalisation,
- **L'intelligence émotionnelle** : l'émodiversité et les étapes de l'alphabétisation émotionnelle,
- **Notre balance émotionnelle** : création de la rencontre entre notre biologie, notre histoire et notre entraînement mental - l'identifier, apprendre à réguler et savoir influencer vers un équilibre de quiétude,
- **L'équilibre émotionnel** : soutenir et entretenir l'agréable plutôt que l'usure, la détresse et l'habitude hédonique,
- **Le partage social des émotions** : contagion, empathie affective, empathie cognitive ... développer et renforcer la cohésion, sans la passivité et la détresse émotionnelle partagée,
- **La régulation émotionnelle** : théorie et pratiques des neurosciences contemplatives,
- **Nos dispositions neurologiques à la collaboration et les biais qui nous empêchent de collaborer** : connaître pour choisir,
- **ABCD de la connexion relationnelle en groupe** : de l'intelligence émotionnelle aux intelligences collectives, le tango émotionnel et le conflit coopératif,
- **L'impact du pouvoir sur nos compétences sensibles et nos comportements en groupe ou en couple** (empathie, soutien, distanciation, etc.) : éclairages conceptuels et perspectives éthiques,
- **La transformation du cerveau, de l'humeur et des compétences psychosociales par les pratiques contemplatives** (méditation, relaxation) : résultats d'études, explorations pratiques courtes et entraînements à s'approprier,
- **La matrice ACT** : outil vers nos élans et notre motivation en contexte stressant,
- **Le tango émotionnel et le conflit coopératif.**

Modalités pédagogiques :

- **Méthode pédagogique interactive, progressive, ludique et pratique.**
- Contenu pédagogique didactique avec supports : diaporamas, vidéos, résumés écrits,
- Jeux collectifs, explorations ludiques des éclairages conceptuels,
- « Partages et Palabres »[©]

Coût de la formation :

490€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 120€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

290€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 80€

Évaluation : L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation : Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage

Inscription : Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



DE L'ÉCOUTE ACTIVE À L'ÉCOUTE PROFONDE

Tout un chemin...

Lundi 9 novembre, mardi 10 novembre et mercredi 11 novembre 2026

Tous les professionnels de la relation sont formés à l'écoute active, une technique bien connue de tous. Chemin faisant, nous nous rendons souvent compte que, non seulement l'écoute est un des aspects les plus importants de l'accompagnement, et aussi qu'elle est plus une question de savoir être que de savoir-faire.

Quand un mot vient à nos oreilles, il déclenche systématiquement une réaction mentale, émotionnelle et physique. Si nous n'en sommes pas conscients, la relation risque fort d'être alourdie et notre écoute biaisée, blessée, pourrions-nous dire. Si nous apprenons à en être conscients et à accueillir ces réactions sans jugement, notre écoute devient un simple écho soutenant, rassurant et la personne écoutée s'ouvre tout naturellement.

Nous vous proposons une approche intérieure et multi-sensorielle de l'écoute dont la force repose sur une présence humble et sereine que nous pratiquerons ensemble.

Intervenants :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E. et formatrice

Arnaud FRANCK, préparateur mental (techniques de respiration, relaxation, visualisation, et méditation)

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public :

Professionnels en contact avec le public, notamment médiateurs, avocats, travailleurs sociaux, psychologues, managers, etc... ou toute personne qui souhaite approfondir son écoute.

Nombre de participant.e.s : de six à seize.

Pré-requis : aucun

Lieu : Aix-en-Provence

Dates et horaires :

Deux journées et demie : le lundi 9 novembre, de 14h à 18h, le mardi 10 novembre, de 9h à 18h et le mercredi 11 novembre, de 9h à 16h, soient 18 heures

Objectifs :

A l'issue de la formation le/la stagiaire sera capable de :

- Repérer les obstacles profonds qui l'empêchent d'écouter pleinement,
- Nourrir une écoute bienveillante et authentique avec soi-même,
- Apprivoiser diverses émotions afin de libérer de la place à l'intérieur de soi pour se rendre disponible à l'autre,



- Découvrir diverses pratiques quotidiennes de soins intérieurs qui permettent une écoute profonde,
- Développer une écoute plus posturale que technique, en s'éloignant du jugement subtil et de l'élan interventionniste,
- Repérer le type d'écoute la plus adaptée à sa nature et au contexte.

Contenu :

- Théorie et pratique des différents niveaux d'écoute,
- Travail personnel de compréhension sur sa manière d'écouter l'autre,
- Clarification des obstacles à l'écoute profonde de l'autre,
- Observation et amélioration de son mode de communication interne (méditation et médiation interne),
- Techniques de soins intérieurs (respiration, relaxation, visualisation, méditation) préparant à la posture de l'écoute profonde,
- Pratique de l'écoute profonde.

Modalités pédagogiques :

Le stage associera en alternance :

- Échanges, partage d'expérience entre les participants,
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Mises en situation,
- Exercices et réflexions en sous-groupes.

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 120€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

360€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accès à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 80€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



LA MÉDIATION DE COUPLE

Mercredi 25 novembre, jeudi 26 novembre et vendredi 27 novembre 2026

La médiation de couple est un champ relativement récent de la médiation en matière familiale qui s'est développé aux Etats-Unis depuis la fin des années 90. Elle a été initiée par des médiateurs familiaux du champ juridique, puis pratiquée également par des médiateurs familiaux du champ psycho-social. Elle s'adresse à des couples, qui traversent une période de crise et/ou de transition, qui rencontrent des difficultés de communication, ou qui ont une décision importante à prendre. Ces couples ne souhaitent pas nécessairement organiser une séparation, ni entreprendre une thérapie de couple ; ils recherchent un accompagnement de courte durée qui leur permet de faire des changements concrets.

Intervenantes :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., et formatrice

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, Médiatrice Familiale D.E, Formatrice

Public :

Tout praticien de la médiation ou professionnel accompagnant des couples.

Nombre de participant.e.s : de six à vingt.

Pré-requis : Aucun

Lieu : Aix-en-Provence.

Dates et horaires :

Deux journées et demie : le mercredi 25 novembre, de 14h à 18h, le jeudi 26 novembre, de 9h à 18h, et le vendredi 27 novembre, de 9h à 16h, soient 18 heures.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Connaître ce qu'est la médiation de couple, ses indications et contre-indications,
- Appréhender le processus de la médiation de couple,
- Enrichir sa « boîte à outils »,
- Questionner sa propre pratique,
- Se sentir légitime dans ce type de médiation,
- Différencier la médiation de couple, du conseil conjugal et de la thérapie de couple.

Contenu :

- Concept de la médiation couple : définition, champ d'application, limites,
- Posture du médiateur,
- Connaissances théoriques sur le couple,
- Méthodologie de la médiation de couple,
- Applications de la médiation de couple,
- Différence entre la médiation de couple, le conseil conjugal et la thérapie de couple,
- Projet personnel de mise en œuvre.



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Mises en situations,
- Exercices en petits groupes et grand groupe,
- Mise en commun d'outils,
- Réflexion de groupe.

Coût de la formation :

490€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 120€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation : 290€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 80€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



LES ALLIANCES INCONSCIENTES ET DÉFENSIVES DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE

Jeudi 3 décembre, vendredi 4 décembre et samedi 5 décembre 2026

Cette formation propose de travailler autour des principaux types d'alliance dans la famille, notamment les familles organisées autour de nouvelles formes de parentalité (familles recomposées, monoparentalité, homoparentalité) et dans la relation conjugale.

Effectivement, les formes d'alliance se construisent selon la théorie de l'attachement d'abord dans les liens ou les déliaisons familiales puis vont se réactiver dans le croisement des rencontres de la vie.

Nous partons du principe que les rencontres se nourrissent d'idéaux, de désirs, de peurs et de fantasmes. Que nous portons tous ces paramètres en nous et que nous cohabitons plus ou moins sereinement avec eux. La famille est construite avec les matériaux d'attentes et d'alliances. Selon la densité et la qualité de ces derniers, ils lui permettent la réalisation d'aspirations et le partage d'espaces communs.

Pour autant, de nombreux mécanismes de défense vont être mobilisés car chaque membre de la famille est sans le savoir « partie prenante » de ces matériaux. Entre le narcissisme et l'illusoire complétude, la reconnaissance de l'altérité dans la famille est nécessaire mais souvent difficile à maintenir. Effectivement, il n'est pas simple de garder sa propre individualité sans se sentir parfois envahi.e par les besoins des autres.

Selon le psychanalyste Alberto Eiger, dans la relation de couple, inscrite au confluent de deux histoires familiales, coexistent des dimensions générationnelles et individuelles, de nature narcissique et libidinale, œuvrant en symétrie ou en conjonctions opposées.

Les médiateurs et les thérapeutes doivent être attentifs au repérage des liens agissant dans la famille et dans le couple, parfois à l'insu mais cependant du plein gré des personnes engagées dans la relation.

Nous découvrirons les formes du lien précoce qui permettent aux alliances de se construire au travers de processus psychiques complexes. Nous aborderons la place du lien dans l'alliance structurante (alliance d'accordage et théorie de l'attachement) et lorsqu'il y a carence du lien précoce, la formation de nœuds inconscients (alliances défensives, fusionnelles, de dépendance affective voire aliénantes).

En tant que professionnel.le, nous nous déplacerons dans la triangulation imaginaire, réelle et symbolique pour observer comment le lien se distend ou se distend. Nous observerons les forces pulsionnelles de cohésion (construction, pulsion de vie, différenciation) ou d'éclatement (manque de considération, destructivité, pulsion de mort).

Tout au long de ces deux jours et demi, un travail sur soi d'observation personnelle de ses propres alliances, d'intuition, de verbalisation, de gestion des émotions sera accompagné dans la bienveillance et dans la sécurité d'une alliance groupale structurante.

Intervenante :

Hélène Bonis-Montoyat. Fondatrice du cabinet Lyxis. Psychanalyste et médiatrice, (conflits, gestion de crises professionnelles et personnelles, burn et bore out), formée en analyse des rêves, sexologie et psycho-généalogie, en médiation systémique et transformative et psychosomatique (Cresmep). Intervenante à l'Université de Savoie (DU Médiation et conflits, Risques Psycho sociaux, Neurosciences, Biologie du cerveau). Elle reçoit des particuliers, des familles, des couples et des enfants qui très souvent sont paralysés et ne savent pas comment réagir face à des situations de conflits internes ou de souffrance liées à ce qui se passe. Elle reçoit dans son cabinet de psychanalyse, à Manosque (04).

Responsable Pédagogique :

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, D.E., formatrice

Conseillères Pédagogiques :

Maître Elsa VALENZA, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Alyette BRAU, médiatrice familiale D.E, formatrice

Public :

Médiateurs, psychologues, thérapeutes, psychanalystes, professionnels du monde médico-social, avocats,...

Nombre de participant.e.s : entre trois et six.

Pré-requis : aucun

Lieu : Aix-en-Provence.

Dates et horaires :

Deux journées et demie : le jeudi 3 décembre de 10h à 18h, le vendredi 4 décembre de 9h à 17h, et le samedi 5 décembre 2026 de 9h à 13h, soient 18 heures.



Objectifs:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les dynamiques au fondement des alliances familiales et conjugales .
- Comprendre l'empreinte familiale sur le couple et les effets du couple sur la famille
- Favoriser une lecture globale des situations rencontrées (approche systémique)
- Accueillir la complexité et la singularité sans idées pré-établies
- Favoriser la créativité et les accordages de chaque participant.e pour qu'ils puissent être utilisés au sein d'alliances relationnelles parfois complexes.

Contenu :

Cette formation vise à apporter des compétences aux professionnels qui se questionnent sur l'accompagnement de familles et de couples.

Un ancrage théorique articulé à une réflexion sur les pratiques permettra à chacun de se positionner au plus près de ce groupe si spécifique qu'est la famille.

- **Se repérer dans la théorie des systèmes et la théorie de l'attachement**

La matrice de l'identité : appartenance et individualisation

Approfondir la connaissance de la construction de la trame de l'attachement et des liens de filiation et d'affiliation

- **Situer les enjeux du couple et de la famille comme systèmes**

La famille : lieu où se structure ce qui fait société : l'interdit du meurtre et l'interdit de l'inceste
Frontières et différenciation.

Les mécanismes pour faire famille : notions de contrat narcissique et de pacte dénégatif.

Les alliances inconscientes de la transmission psychique familiale.

- **Questionner les transgressions agies, fantasmées ou figurées par des équivalences d'alliances comportementales ou généalogiques**

Les processus de la réactivation et de la répétition inconsciente : à quoi servent-ils ?

Les notions de faute et de négatif. Les notions de dette et de loyauté.

Les carences affectives.

- **Développer des compétences dans la connaissance de la construction de l'alliance du couple**

Questionner les liens d'alliance (structurants, fusionnels, aliénants) entre l'individu, le couple :

le choix d'objet, le lien de couple, l'objet couple et la famille.

L'engagement amoureux : les alliances inconscientes, le générationnel et le transgénérationnel.

La triangulation imaginaire, réelle et symbolique.

Modalités pédagogiques :

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques : associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participant.e.s à co-construire avec l'intervenante la dynamique du processus pédagogique.
- Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, organisationnelles, etc).
- Savoir-être :
 - un travail sur « l'être professionnel ». Les participant.e.s sont invité.e.s à travailler sur la gestion de leurs affects pour gagner en efficacité, en articulation avec les apports théoriques présentés
- Savoir-faire :
 - écoute des pratiques professionnelles, basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Coût de la formation :

600€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris)

Acompte à verser à la réservation : 150€

En cas de paiement individuel, car non prise en charge par un employeur ou un fonds de formation :

350€ (non assujetti à la TVA et déjeuner compris), dans le but de permettre l'accession à la formation à tout public.

Acompte à verser à la réservation : 100€

Évaluation :

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation. **Évaluation formative**, tout au long de la session, par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires. **Évaluation sommative** orale et écrite de la formation (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et la formatrice.

Validation :

Une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée en fin de stage.

Inscriptions:

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, avec l'acompte, à l'adresse indiquée au plus tard un mois avant le début de la prestation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inscriptions:

Pour toute inscription, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer à l'adresse indiquée. Dès réception de votre bulletin d'inscription et de l'acompte, nous vous adresserons un contrat ou convention, qui dès retour signé validera votre inscription.

À ce moment, nous envisagerons avec vous les horaires de transport les plus appropriés pour le confort de chacun, et le mode d'hébergement.

Un courrier détaillé avec le livret d'accueil vous sera adressé deux semaines avant le début de la formation.

Déplacements :

Pour ceux qui viennent en train, nous pouvons venir vous chercher à la gare **AIX-EN-PROVENCE TGV** ; pour ceux qui viennent en avion, nous pouvons venir vous chercher à l'aéroport Marseille-Provence.

ATTENTION AUX HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART : nous pouvons venir vous chercher la veille en fin de journée, pour les formations qui débutent le matin, et jusqu'à 12h, dernière limite, pour les formations qui débutent à 14h. Pour le retour, merci de prendre un moyen de transport qui parte au minimum une heure après la fin de la formation.

Hébergement : ci-après, quelques hébergements possibles proches du lieu de formation. Vous pouvez en trouver d'autres sur internet.

- **Chez Anne** : cabanon dans le jardin d'une grande maison, à cinq kilomètres du lieu de formation.
Contactez Anne : 06.07.29.26.72 – anneleborgne@wanadoo.fr
- **Le jardin de Sabine** : maison d'hôtes à Éguilles.
Contact : 06.52.29.29.42 - lejardindesabine.13100@gmail.com
- **L'orée du Pin** : la maison d'hôtes À L'Orée du Pin occupe une ferme rénovée à Puyricard, à 5 km du centre-ville d'Aix-en-Provence.
Tél : 06.18.03.25.74
- **Maison Jalon** : située à un kilomètre du centre de Puyricard, la maison d'hôte contemporaine propose une piscine extérieure en saison.
Tél : 06.21.35.57.60
- **Nid-caché** : situé à Puyricard, à 9 km d'Aix-en-Provence, le Nid-caché vous propose un hébergement indépendant doté d'une terrasse et d'un jardin. Une connexion Wi-Fi est accessible gratuitement. Réservation sur internet.

Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Brigitte BLANCHARD 06-88-36-47-17, e-mail : brigitte.blanchard10@wanadoo.fr,
ou Marianne SOUQUET 06.89.56.37.81, e-mail : marianne.souquet@mac.com



FICHE D'INSCRIPTION À LA FORMATION

ATTENTION ! TROIS PAGES À REMPLIR ET UN BULLETIN PAR FORMATION

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Profession :

Téléphone professionnel :

Téléphone personnel :

e-mail :

Je participerai à la formation (ou atelier) : (surligner)

- | | |
|--|----------------------------------|
| • La médiation en milieu scolaire | 19, 20 et 21 août 2026 |
| • Médiation familiale et violence | 14, 15 et 16 septembre 2026 |
| • De l'écoute active à l'écoute profonde | 9, 10 et 11 novembre 2026 |
| • Bouc émissaire et harcèlement | 17, 18 et 19 septembre 2026 |
| • L'approche systémique en régulation des conflits | 23, 24 et 25 septembre 2026 |
| • Médiation transformative NIVEAU 2 | 5 et 6 octobre 2026 |
| • Médiation transformative NIVEAU 2 | 8 et 9 octobre 2026 |
| • Médiation transformative NIVEAU 3 | 12 et 13 octobre 2026 |
| • Théâtre forum et approches pédagogiques dynamiques | 26, 27 et 28 octobre 2026 |
| | ET 19,20 et 21 avril 2027 |
| . Intelligence émotionnelle et neuro-sciences | 4, 5 et 6 novembre 2026 |
| . De l'écoute active à l'écoute profonde | 9, 10 et 11 novembre 2026 |
| . La médiation de couple | 25, 26 et 27 novembre 2026 |
| • Alliances inconscientes | 3, 4 et 5 décembre 2026 |



Indépendant.e.s :

Si prise en charge par un fonds de formation (FIF PL, AGEFICE, etc... :

Nom du fond de formation :

Personne à contacter : Brigitte BLANCHARD 06.88.36.47.17

Pour établissement du devis avec le programme détaillé exigé des fonds de formation.

Salarié.e.s :

Si prise en charge par l'employeur :

Société ou organisme :

Personne à contacter :

Personne signataire de la convention :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

- *Je verse, ci-joint, un acompte (voir montant sur la fiche descriptive), par virement ou par chèque à l'ordre de Marianne Souquet*
- *Je m'engage à verser le solde à la fin de la session de formation*

Société Générale – Madame Marianne Souquet

Banque Agence Numéro de compte Clé RIB

30003 00130 00027000979 53

IDENTIFICATION INTERNATIONALE

Iban : FR76 3000 3001 3000 0270 0097 953

BIC SOGEFRPP



Ma formation et ma pratique de la médiation ou autres accompagnements sont les suivantes :

.....

.....

.....

Ce qui me motive à participer à cette formation :

.....

.....

.....

.....

Ce que je souhaite accomplir durant cette formation :

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des besoins spécifiques d'accessibilité à la formation? Si oui, lesquels?
N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter de vive voix.

.....

.....

.....

.....

A retourner à l'adresse suivante :

**Marianne SOUQUET
220 Hameau le Pontès 13540 Puyricard**

Ou par mail si vous faites un virement pour l'acompte :

marianne.souquet@mac.com
brigitte.blanchard10@wanadoo.fr